



Actions #2,5

Campagne Nationale - Campagne Nationale - Campagne Nationale - Campagne Nationale

« Pour tous les producteurs, votre enfant est une cible, si ce n'est une proie. »

Jean-Marc Morandini, *TéléVérité. Parents, vos enfants sont en danger !* Éd. L'Archipel, 2007, p. 219

Comment un enfant pourrait-il résister un mercredi matin aux 60 spots publicitaires qui lui sont destinés? Ce déferlement d'images et de sons pour des jouets, des sodas pétillants, des crèmes onctueuses, des vêtements dernier cri, le téléphone portable indispensable... atteint l'enfant de plein fouet. Il désire tout et finit par l'exiger abusivement de ses parents. L'enfant est une cible privilégiée des publicitaires qui cherchent à en faire un consommateur. Bonjour les dégâts pour la santé et l'éducation des enfants !

Exigeons qu'à la télévision il n'y ait plus de publicité destinée aux enfants ! Venez partager un temps de silence avec nous :

Mercredi 10 juin 2009 à 17h

Place de l'Hôtel de Ville – St Etienne

Action #2,5 – 3 juin 2009



Site dédié à la campagne avec la pétition à signer, les inscriptions au colloque, des documents à télécharger, des idées d'actions... :

<http://nonpubenfants.org/>

La publicité à la télévision nuit gravement à la santé et à l'éducation

La campagne nationale du MAN demande aux pouvoirs publics le vote d'une loi qui interdise toute publicité destinée aux enfants de moins de 12 ans. **Une telle loi existe déjà en Suède**, pour les chaînes du service public et les chaînes commerciales. Pourquoi pas aussi en France ?

Exigeons une loi qui spécifie les trois points suivants :

- ⇒ Sont interdites à la télévision toutes les publicités destinées aux enfants de moins de 12 ans, sur les chaînes du service public comme sur les chaînes commerciales.
- ⇒ Sur toutes les chaînes les publicités destinées aux adultes ne peuvent suivre ou précéder les émissions pour les enfants que dans un délai d'au moins 15 minutes.
- ⇒ Il est interdit de faire jouer à un enfant un rôle de premier plan dans tout spot publicitaire. Le simple recours à des éléments thématiques renvoyant à l'enfance (voix, rires, etc.) est proscrit.

Actions :

Pétition en ligne à signer, « quatre pages », cartes postales à diffuser :

Vous trouverez tout sur le site du MAN dédié à cette campagne : <http://nonpubenfants.org/>

Colloque :

"Télévision, pas de publicité à destination des enfants"

Samedi 16 mai de 9h30 à 18h, salle Latreille, 23 rue de Bourgogne, Lyon 9^e

Retenez dès à présent cette date et faites nous savoir si vous êtes intéressés pour assurer inscription et covoiturage.

Réseau Non-Violence Saint Etienne
Groupe MAN Saint Etienne
C/o G. Gagnaire
19 rue Grua Rouchouse
42100 Saint Etienne

man.stetienne@nonviolence.fr